Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: [15]

Rubrik: La Société fribourgeoise d'éducation à Romont [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Bulletin pédagogique

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1er et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13. M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. - Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : La Société fribourgeoise d'Education à Romont (suite et fin). — Introduction à la Psychologie (suite). — La lecture à l'école primaire (suite). — L'instruction publique au temps de la Rome des Papes (suite). - Musée scolaire. - Correspondance. — Chronique scolairé.

La Société fribourgeoise d'Education

A ROMONT

Suite et fin.

La grande salle du Casino de Romont, si vaste qu'elle soit, a pu à peine contenir les flots de convives qui l'envahirent – tel un torrent débordé — à l'issue de la séance du matin. Trois cent cinquante personnes étaient pressées autour des longues tables élégamment garnies. Ce chiffre, qui certes n'est pas atteint chaque année, prouve que nos fêtes pédagogiques n'ont rien perdu de leur attrait.

M. Joye, tenancier de la Maison-de-Ville, s'était chargé de

régaler les congressistes. Sous sa direction, le service a été fait de manière à satisfaire même les plus exigeants.

Dans la cour du Casino, la fanfare de Romont nous donne des moments d'exquise jouissance en nous faisant entendre quelques morceaux choisis avec goût et exécutés avec une aisance et un brio parfaits, tandis que le canon, braqué sur les vieux remparts, salue de sa voix plus puissante les toasts et les productions diverses.

M. Mauroux, préposé aux poursuites, dont la figure sympathique ne répond guère aux occupations plutôt désagréables auxquelles il est appelé d'ordinaire, remplit avec humour les fonctions délicates de major de table. Orateurs et chanteurs sont tour à tour l'objet de ses... poursuites. Malheureusement, il a oublié un débiteur, et encore, quelle malchance! un débiteur qui était à même de payer longuement : j'ai nommé la Société de chant des instituteurs gruyériens. Probablement la faute en est aux créanciers, qui n'auront pas su faire marcher à temps les rouges de la procédure.

M. Pasquier, instituteur à Villaraboud, s'est chargé de la tâche la plus difficile, mais aussi la plus belle : il porte, en termes heureux, le toast à la sainte Eglise, au Souverain Pontife, au vénéré Chef du diocèse et au clergé.

A peine les applaudissements ont-ils cessé que les Instituteurs de la ville de Fribourg — à tout seigneur, tout honneur — commencent avec succès la série des chants.

Mgr Thierrin, révérend curé de Promasens, répond à M. Pasquier en portant un toast très sympathique au corps enseignant fribourgeois.

Après un nouveau chœur, exécuté par les instituteurs de la Veveyse, M. Dévaud, à Chavannes-les-Forts, célèbre de sa voix puissante et de ses accents lyriques les louanges de la Patrie suisse et du canton de Fribourg. Je ne crois pas trop m'aventurer en assurant que M. Dévaud a été très goûté de son auditoire.

Soudain, la fanfare attaque les premières mesures du cantique suisse de Zwyssig. Un frisson court dans l'assistance. Et les voix s'élèvent, graves, majestueuses, émues, chantant la patrie aimée. Et le canon rugit aux échos cette heure solennelle. Mainte paupière bat plus vite, dissimulant une larme furtive. C'est'beau, c'est grand! Mais les toasts continuent.

M. Bavaud, instituteur à Châtonnaye, salue nos autorités cantonales, M. le Directeur de l'Instruction publique et le corps inspectoral.

Les instituteurs de la Sarine se produisent dans un beau chœur avec l'habileté qu'on leur connaît; puis M. l'inspecteur Oberson souhaite la bienvenue aux deux délégués du Valais : M. l'abbé Dr de Courten, inspecteur scolaire et M. l'instituteur Berthousoz, ainsi qu'à M. l'abbé Snell, représentant de Genève. M. l'inspecteur de la Gruyère célèbre en termes éloquents l'union plus intime qui existe maintenant entre la Société pédagogique valaisanne et la Société fribourgeoise, grâce à la fusion de leurs organes.

M. Philippe Clément, syndic de Romont, poète à ses heures, salue avec humour toutes les convives en leur disant le bonheur qu'éprouvent ses administrés à exercer à leur égard le devoir de l'hospitalité.

Dans le bouquet offert, le matin, à M. le Directeur de l'Instruction publique, M. le Syndic de Romont a remarqué des fleurs aux couleurs variés et il s'est dit qu'au banquet il devait représenter l'une de ces fleurs.

Enfin, un silence presque subit fait lever la tête aux plus distraits : M. le Conseiller d'Etat Python prend la parole.

- « M. Grand, dit-il, vous a déjà rappelé, au nom des autorités, les services rendus au canton par la Société fribourgeoise d'Education.
- « Or, le peuple fribourgeois a donné si souvent à ses chefs des témoignages de confiance et de fidélité qu'en retour nous sentons la nécessité de nous dévouer toujours davantage à sa prospérité, et cela surtout dans le domaine de l'instruction publique, si important pour l'avenir d'un Etat.
- « Depuis quelques années, le canton de Fribourg a fait un effort immense, grandiose, dans l'instruction à tous les degrés. Il nous faut maintenant développer ce qui a été créé et en retirer autant de fruits qu'il sera possible. Jusqu'ici, le succès n'a pas complètement répondu à l'effort; il faut donc que nous tous, chacun dans notre sphère, nous travaillions plus opiniâtrément encore. Les résultats déjà obtenus doivent être pour nous un encouragement à faire davantage.
 - « Messieurs, si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur

l'instruction dans notre pays, nous pouvons le faire avec une légitime satisfaction. Si nous nous reportons de vingt ans en arrière, nous constatons que les habitudes ont complètement changé en Suisse au point de vue de l'instruction populaire. Ceux-mêmes qui sont nos adversaires sur ce terrain ont reconnu les efforts réalisés par les Etats confédérés dans cette lutte et cette émulation. Aussi aujourd'hui, personne ne songe plus à arracher aux cantons l'autonomie qu'ils veulent garder dans le domaine de l'école primaire. Il ne s'agit plus que de savoir si on veut, oui ou non, leur donner des nouvelles ressources. Ce résultat, nous le devons aux cantons catholiques et aux autres cantons qui ont su comprendre leur devoir.

« Mesdames et Messieurs, il y a deux reproches que l'on ne nous fait pas, à nous Fribourgeois, et que nous méritons pourtant. Nous méconnaissons la valeur du capital intellectuel et du développement de l'instruction. Nous croyons qu'il vaut mieux laisser deux poses de terre de plus à un enfant plutôt que de lui donner une instruction complète pour la profession qu'il a choisie. De là tous les efforts que l'on fait pour se dérober à l'école. De là le peu d'empressement que l'on met à donner consciencieusement les leçons. De là vient que l'on cherche à tuer le temps, que l'on se comporte en mercenaire. Pour s'éviter des ennuis, l'instituteur inscrit quelquesois comme légitimes des absences illégitimes. Les autorités locales prolongent les vacances. Les parents usent de mille stratagèmes pour obtenir des émancipations avant l'âge légal. Tout cela prouve que nous nous faisons illusion sur le mérite de l'idée, et que nous n'apprécions pas la valeur du capital intellectuel.

« Le deuxième reproche à nous faire, c'est que nous méconnaissons le prix du temps. Que de moments gaspillés dans nos familles! Que d'heures perdues à ne rien faire, peut-être à médire et à calomnier! Et pourquoi? Parce que nous ne savons pas régler l'emploi de notre temps. Combien d'instituteurs eux-mêmes ne comprennent pas l'importance du journal du jour, de la distribution rationnelle de leurs occupations qui amène l'ordre dans la vie. Il appartient pourtant à l'instituteur d'inspirer aux enfants la valeur de cet autre capital qui est le temps.

« Il y a par contre deux reproches que l'on nous fait et que

nous ne méritons pas. On nous reproche de manquer, de patriotisme. Or, dès les premiers moments de son entrée dans la Confédération, le canton de Fribourg a donné une preuve de patriotisme unique dans l'histoire du monde. Il a renoncé à sa langue pour s'imposer la langue allemande, afin de témoigner toute sa sympathie à la Confédération dont il commençait à faire partie. Et depuis lors, le peuple du canton de Fribourg a toujours été patriote; il a toujours aimé la Suisse sa patrie, sans jamais méconnaître les avantages apportés par son alliance avec les cantons confédérés. (Bravos.)

« Il y a un autre reproche que nous ne méritons pas. On dit que le peuple fribourgeois est l'ennemi du progrès. Cela est faux; notre peuple a toujours été, au contraire, l'ami du progrès. Il suffit pour cela de rappeler l'établissement des chemins de fer. A cette heure, le peuple fribourgeois a donné également à ses confédérés un exemple unique. Dernièrement, dans une séance solennelle à laquelle j'assistais, un magistrat bernois n'hésitait pas à citer devant ses concitoyens le canton de Fribourg comme un exemple à suivre dans le domaine des chemins de fer.

« S'il y a eu quelquefois un ralentissement apparent dans cette marche du progrès, c'est parce qu'on voulait nous y faire arriver en passant par-dessus nos croyances religieuses. Alors le peuple a refusé : ce n'était pas là du progrès véritable. Non, l'Eglise n'est pas hostile au progrès : c'est un sentiment auquel j'obéis avec fierté. Il me semble que nous venons de donner une preuve, dans une occasion toute récente, que pour conserver la liberté de notre foi nous pouvons hésiter à aller de l'avant sans être pour tout cela ennemis du progrès. C'est de là même qu'est venue la force du canton de Fribourg. (Applaudissements prolongés.)

« Tranquillement, mais sûrement, telle est la devise du peuple fribourgeois. Il a foi dans son avenir. Mais pour qu'il continue à remplir dans la Confédération le rôle qui lui appartient, il faut que nous puissions compter sur le corps enseignant. Dans vos écoles, vous mettrez votre dévouement et votre intelligence au service de cette noble cause. Vous ne serez pas seulement des maîtres objectifs, mais vous donnerez de bonnes idées, vous inspirerez l'amour du canton. Vous comprendrez les intérêts du pays, et vous ferez pénétrer ces

sentiments dans le cœur de vos élèves. En les leur exposant, vous leur donnerez la conception d'une vie juste, chrétienne et patriotique.

« Je bois à la santé du canton de Fribourg et à son avenir par le moyen du corps enseignant. »

Des applaudissements chaleureux, des acclamations prolongées disent à leur manière quelle impression ces paroles ont produite.

M. le D^r de Courten monte à son tour à la tribune et parle en ces termes :

« Beaucoup de mes compatriotes auraient tenu à venir renouveler ici une amitié vieille de trente ans. Malheureusement, des occupations pressantes les ont retenus chez eux. M. Pignat, entre autres, ne pouvant quitter son bureau à cause de la maladie de son chef et de la mort de son collègue au secrétariat, m'a chargé de vous faire part de ses meilleurs vœux pour la réussite de cette fête, en vous assurant qu'aujourd'hui il est avec vous de cœur. M. Giroud, inspecteur scolaire, aussi empêché, m'a également chargé de vous faire part de ses meilleurs vœux et de ses regrets de ne pouvoir fraterniser avec vous.

« Cette union qui existe si forte entre le Valais et Fribourg a sa cause dans les sentiments catholiques qui animent les deux peuples; j'espère qu'elle subsistera toujours comme la cause subsistera toujours.

« Au commencement de cette année, un nouveau lien s'est formé entre nous. Les organes des deux Sociétés d'Education fribougeoise et valaisanne se sont fusionnés; il ne reste plus maintenant que le *Bulletin-Ecole*, qui résume les idées des instituteurs, des deux cantons. Cette fusion des deux organes resserrera encore, je l'espère, l'union qui doit persévérer toujours entre nos deux cantons amis.

« M. l'inspecteur Oberson vient de vous dire deux mots au sujet d'une affaire pénible qui a été suscitée contre le Valais et contre les instituteurs valaisans. A ce propos, je tiens à vous dire que les instituteurs valaisans ne sont pas solidarisés avec les meneurs de cette ignoble campagne. Il n'y a personne en Valais, parmi les honnêtes gens, qui se solidarise avec eux. Le Valais sera toujours contre ceux qui attaquent notre foi, contre ceux aussi qui attaquent le canton de Fribourg et ses belles institutions.

« Je forme les veux les plus ardents pour que l'union dure entre nous, pour que nos deux Sociétés d'Education travaillent toujours au bien et au bonheur de l'enfance et de la jeunesse fribourgeoise et valaisanne. » (Applaudissements.)

M. Snell, rédacteur au Courrier de Genève, succède à la tribune à M. le D' de Courten. Il a été édifié de notre fête et il nous promet d'en faire un résumé dans son journal. Il le dit d'avance, « cet article sera splendide!! Nous, Genevois, continue l'orateur, nous voulons rester catholiques en même temps que Suisses; c'est pourquoi de plus en plus nous nous tournons du côté de Fribourg. »

Dans un toast tout pétillant d'humour, M. l'abbé Comte, révérend curé de Châtel-Saint-Denis, et, comme il le proclame et s'en fait gloire, l'un des nobles fils de la Tour-à-Boyer, rappelle les commencements de la Société fribourgeoise d'Education. Il s'adresse successivement, émaillant son discours de saillies spirituelles, aux représentants du gouvernement, du clergé et du corps enseignant: prætor, pastor, et præceptor. Dans ce dernier point, il est heureux de constater, en parlant de sa paroisse, quel appui de bons instituteurs peuvent donner au prêtre. Il termine en appelant les bénédictions de Dieu sur notre Société.

Enfin, M. Mathey, instituteur à Belfaux, dans un poétique langage, porte un toast à l'hospitalité romontoise, à ses autorités ecclésiastiques et civiles et à sa population.

M. Gendre, instituteur à Cheiry, prononce encore quelques sympathiques paroles à l'adresse de M. l'inspecteur Gapany, malheureusement empêché de venir au milieu de nous; puis, la partie officielle terminée, les convives commencent à se disperser.

Les connaissances se retrouvent, les amitiés attiédies se renouent grâce à la douce « revoyance »; chacun tient à jouir le plus possible et jusqu'au bout de cette belle journée.

Et maintenant que ces heures se sont enfuies, il ne nous reste plus qu'à mettre en pratique, le mieux que nous pourrons, les théories émises et les conclusions adoptées.

Puisse cette réunion de Romont nous laisser, non seulement les souvenirs d'une fête bien réussie, mais des résultats palpables, sérieux, pour le plus grand bien de notre cher canton de Fribourg.

Ch. Magne, instituteur.